

Énoncé de qualités FS-2
Service des délégués commerciaux

Appendice 1(c)

-2-

4. Connaissance des objectifs et des développements concernant une activité au moins au Canada et une à l'étranger.
(par exemple - bonne compréhension de l'organisation et des programmes du gouvernement aux niveaux fédéral et provinciaux; des objectifs et des politiques économiques comme la Stratégie nationale du commerce; des négociations de libre-échange; de la mise en oeuvre du système WIN/COSICS; connaissance des problèmes et des politiques concernant l'accès au marché, c'est-à-dire l'économie des pays étrangers et ses répercussions sur l'expansion du commerce canadien).
5. Connaissance des intérêts canadiens dans un ou plusieurs des domaines suivants: affaires politiques, économiques et sociales, relations universitaires, affaires publiques et culturelles, aide au développement, analyse des finances, de l'administration, de l'investissement ou du marché; concepts, pratiques et techniques portant sur la gestion de projets, de programmes ou de ressources.